



## Avis public

### **Appel d'offres pour l'acquisition d'un tracteur porte-outils multiservices**

La Municipalité de Scott demande des soumissions pour l'achat d'un tracteur porte-outils multiservices neuf de l'année 2024 ou plus récent avec équipements neufs.

Les documents d'appel d'offres ainsi que tout document additionnel s'y rapportant sont disponibles par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO), aux conditions fixées par ce système et ce, à compter du 10 avril 2024.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être inscrites dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions seront reçues au plus tard le 3 mai 2024, jusqu'à 11 heures, au bureau de la Municipalité de Scott (1070, route du président-Kennedy, Scott, (Québec) G0S 3G0) et elles seront ouvertes au même endroit, le même jour à 11 heures 05 minutes.

Seules seront considérées les soumissions qui sont présentées par des fournisseurs ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Municipalité. L'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) sont applicables au présent contrat.

Toute demande d'information doit être écrite exclusivement au soussigné, qui est le responsable de l'appel d'offres, à l'adresse : [dg@municipalitescott.com](mailto:dg@municipalitescott.com)

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité de fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent des erreurs ou des omissions. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Municipalité de Scott ne s'engage à accepter ni la meilleure, ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjudgé sur décision du conseil Municipal, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil du mois d'avril.

Donné à Scott, le 10<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024

  
Monsieur Michel Lefebvre

Directeur général et greffier-trésorier

Responsable de l'appel d'offres

Municipalité de Scott

1070 route du Président Kennedy Scott (Québec) G0S 3G0